

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE DISCOURS DE LORD DUFFERIN A LONDRES

Il y a quelques jours un des principaux journaux de la Cité Empire, ainsi que nos voisins appellent New-York, servait à ses lecteurs une sorte de lettre fantaisiste datée de Montréal.

Dans ce récit visant à l'humour, œuvre de quelque reporter en tournée de villégiature, l'épistolier, juge, cause, glose, commente et tranche de tout et sur tout.

Et cela avec une prétention qui n'a d'égale que son ignorance.

Après avoir passé huit jours à Cacouna, descendu et remonté le St. Laurent, pris deux lunches au St. Lawrence Hall, fait le tour de la Montagne, notre homme dépeint en deux colonnes de texte, le Canada pittoresque, expose les soi-disant conditions politiques, décrit les mœurs, les habitudes sociales, dessine les toilettes de nos dames et de nos dandys, puis tire une conclusion, comme un photographe un instantané : au pied levé, à la seconde !

Pour commode que soit le procédé, il ne se recommande point d'ordinaire par la netteté de l'image, et la rapidité de l'opération s'exécute toujours aux dépens de la ressemblance. Notre esprit étant un véritable objectif, les mêmes moyens produisent les mêmes effets.

Juger un pays, une population du haut d'un steamboat ou de l'intérieur d'un wagon, et en huit jours, nous paraît le comble de la présomption.

Aussi faut-il voir la façon dont il juge !

Ce serait trop d'honneur à faire à l'humour bizarre d'un passant que de rapporter ses appréciations incongrues. Nous n'avons rappelé cet incident que pour mémoire, et parce que, tandis qu'un voyageur inconnu expédiait à un journal américain des notes sur notre pays, au même moment, à Londres, au milieu d'un banquet réunissant des ministres, des amiraux, des hommes d'état, parmi lesquels un ancien gouverneur du Canada, Son Excellence Lord Dufferin exprimait en un magnifique langage les sentiments, les idées, qu'un séjour de trois ans parmi nous, joint aux devoirs d'une charge importante, et aux privilèges d'un poste d'où l'on peut voir de haut et juste, ont fait naître dans son esprit.

Venant d'une bouche aussi autorisée, ayant pour eux la garantie d'un caractère et d'une intelligence élevée, les appréciations du noble Lord ont un poids, une portée considérable, et les applaudissements qui les ont accueillies en prouvent la délicate convenance la justesse et la vérité.

C'est au banquet offert à S. Ex. Lord Dufferin, gouverneur-général du Canada, par le Canada Club, que nous devons cette brillante page d'histoire contemporaine.

Parmi les invités figuraient : Le duc de Manchester, le comte de Kimberley, lord Lisgar, M. Goschen, M. P. M. Childers, M. P., Sir Clinton, Murdoch, K. C. M. G., lieutenant-général, Sir Hasting Doyle, l'amiral Fanshawe, juge-en-chef Beghie (Colombie Anglaise), M. William Smith (député-ministre de la marine et des pêcheries, Ottawa), Sir Francis Hincks, C. B., K. C. M. G., Sir John Rose, K. C. M. G., vicomte Bury, M. W. H. Smith, M. P., M. Law, M. P., Sir E. Watkin, M. P., M. E. Jenkins, M. P., M. Kirkman Hodgson, M. P., M. M. Biddulph, M. P., et plusieurs autres. M. J. Lowther, M. P., (sous-secrétaire pour les colonies) et M. Mackenzie, le premier ministre du Canada, également invités, ne purent assister au banquet.

M. G. T. Brooking présidait avec M. Charles Churchill comme vice-président.

Après avoir remercié ses hôtes de l'honneur qu'on lui faisait, Lord Dufferin, effaçant modestement sa personnalité, leur fit entendre d'une façon on ne peut plus heureuse, qu'il sentait que cet hommage rendu au gouverneur-général, s'adressait à la colonie, à ces compatriotes d'au delà des mers qui s'occupent d'établir une nationalité identique à la leur, animée du même esprit de liberté constitutionnelle et résolue à devenir un membre digne et puissant de l'empire. Lord Dufferin assura aussi ses nobles auditeurs de l'attachement, de la fidélité des colons au drapeau de l'Angleterre, ajoutant que cet esprit de loyauté, loin de provenir d'un indigne sentiment de dépendance, naissait au contraire de la persuasion chez eux de pouvoir conduire leur propre destinée vers le but marqué ; du juste orgueil de l'autonomie législative qui leur a été accordée, et surtout d'un ardent patriotisme, d'un amour profond pour une terre qui les a nourris, qu'ils regardent comme une des plus largement dotées, et possédant toutes les qualités propres à la rendre aussi chère à ses enfants que n'importe quelle autre partie du monde.

Puis, d'un pinceau poétique, traçant les beautés du Canada, Lord Dufferin affirme que tout ceux qui ont traversé ses campagnes pittoresques et fertiles, où les montagnes, les plaines et les vallées succédant aux fleuves, aux forêts, aux lacs, aux rivières, émerveillent le voyageur, nul de ceux-là, dit-il, ne sera surpris de cet amour du sol natal chez les Canadiens.

Des beautés naturelles, passant aux avantages que l'intelligence humaine tire de ces dons, Lord Dufferin montre l'activité et l'industrie creusant, fouillant, étendant de toutes parts les inviolables limites qu'une des plus énergiques et des plus heureuses colonies est destinée à développer.

C'est avec une rapidité féérique, dit-il, que de tous côtés en Canada s'élèvent des villes florissantes, des villages et des hameaux. On respire partout dans l'atmosphère, l'esprit d'entreprise, le contentement et l'espérance. Dans mille lieux, au Canada, l'on voit les mêmes sites, et l'on entend les mêmes échos que ceux qui, dans la Carthage de Didon, frappèrent les sens du Troyen errant.

Du même pas que la prospérité matérielle, marche aussi la sagesse politique, et l'expérience démontre que là, se résolvent sans accident, sans lutte, la plupart de ces problèmes économiques qui, en Europe, réclament l'habileté et l'intervention des plus grands hommes d'état.

Mais où l'éloquent orateur a droit à nos éloges, c'est lorsqu'il a parlé des Canadiens-Français.

Débarassé d'anciens préjugés, libre de toute gêne, fidèle à la vérité et à l'histoire, Son Excellence, parlant du rôle politique de la race Franco-Canadienne :

« On me permettra, dit-il, de faire remarquer ici l'habileté extraordinaire et l'intelligence avec lesquelles la partie française des sujets de Sa Majesté en Canada, s'unit à ses compatriotes d'origine anglaise pour faire fonctionner et développer les privilèges constitutionnels, dont jouit leur pays, grâce à l'initiative qu'ils furent les premiers à prendre.

« Nos concitoyens Canadiens-Français sont de fait, plus aptes au régime parlementaire que les Anglais eux-mêmes, et dans les différentes vicissitudes de la colonie, il s'est toujours rencontré des hommes d'état français éminents qui ont présidé avec leurs collègues anglais aux destinées du Canada. Quoiqu'il se passe ailleurs, en Canada, au moins la race française a appris à se servir de la règle d'or de la modération, à se plier aux nécessités, et, afin d'atteindre des résultats pratiques, à sacrifier parfois la sévère logique, pour régler les difficultés au moyen de généreux compromis. »

On ne saurait en moins de mots rendre une justice plus entière à la nationalité Franco-Canadienne. Cet hommage à nos hommes d'état, aux aptitudes politiques de la race, à la générosité de nos compromis, sont des titres à l'estime, à la considération et au respect.

Ce témoignage rendu en notre faveur par le représentant de notre souveraine, et dans ce style élégant, chaud et coloré

qui lui est familier, a droit de nous rendre justement fier. L'attestation d'un homme du caractère et du talent de Lord Dufferin, suffit à notre conscience, et les assertions du reporter américain mentionné au commencement de notre article, disparaissent devant ce noble langage, comme un pâle rayon de lune à l'éclatante lumière du soleil.

A. ACHINTRE.

ECHOS DE PARTOUT

Victor Hugo a, depuis 30 ans, réalisé \$600,000 avec sa plume.

Le lac Albano, à cinq lieues de Rome, a l'immense profondeur de mille pieds.

Sir Richard Wallace a été élu président de l'association du muséum d'Ipswich.

Le baron Rothschild vient d'acheter un cheval de course français pour la somme de \$30,000.

D'après un rapport officiel, la population de l'Irlande a diminué de 24,125 pendant l'année 1874.

Les comtés de San Diego et Los Angeles, Californie, espèrent de récolter chacun 600 tonnes de miel.

D'après un récent rapport, le nombre de japonais convertis à la religion grecque, est de 3,000 ; à la foi catholique, 20,000, et au protestantisme, 200,000.

Le Mikado du Japon vient de commander à un peintre italien les portraits de tous les souverains de l'Europe pour orner sa résidence de Takio. Il veut également attirer des peintres italiens au Japon afin d'y fonder une école de peinture.

On vient d'élever à la mémoire de R. Schumann, dans le cimetière de Leipzig, un monument funéraire se composant d'un obélisque en pierre de syénite grise ; sur le piédestal se trouve gravé en creux le nom du musicien.

On aurait pu croire que le canal de Suez diminuerait de beaucoup l'importance de la colonie du cap de Bonne-Espérance. Il n'en est rien, car cette colonie est en voie de devenir une nouvelle Australie. Beaucoup de laboureurs et d'ouvriers agricoles s'embarquent dans les ports anglais pour aller exploiter les vastes et fertiles territoires de cette partie de l'Afrique.

Il existe dans le Midi de la France, du Rhône à Port-Vendres, plus de 200,000 hectares qui sont entièrement ou presque entièrement stérilisés par la présence du sel marin. Pour rendre ces vastes espaces à la culture, M. Joannon les fait défoncer à une grande profondeur (environ 50 centimètres) et munir de tuyaux de drainage. Cette opération achevée, on produit une inondation artificielle d'eau douce qui filtre au travers des terres en dissolvant et entraînant le sel que celles-ci contiennent, puis s'écoule par les drains. Cette opération doit être poursuivie avec submersion continue pendant trois mois au moins, cinq au plus, suivant la na-

ture du sol. Passé ce laps de temps, la couche de terrain comprise entre la surface et les drains se trouve débarrassée du sel qui la chargeait. Moyennant une dépense modérée, des sols légers ou de consistance moyenne peuvent être améliorés et modifiés au point de devenir des terres de première classe. L'auteur de ce procédé pense que le dessalement pourrait avoir des conséquences heureuses au point de vue sanitaire, si on l'appliquait aux marécages plus ou moins salés dont les émanations vicient l'air des contrées que baignent les différents bras du Rhône à son embouchure.

Le nouveau théâtre que l'on élève à Dresde sera l'un des plus vastes de l'Europe après l'Opéra de Paris, bien entendu. Il couvrira un espace de 5,600 mètres carrés. Il dépassera donc le théâtre de Saint-Petersbourg et de Munich qui n'en couvrent que 4,559 et 4,302. Rappelons que l'Opéra français occupe un terrain d'une superficie de 11,237 mètres. Le grand théâtre de Dresde est destiné à la représentation des opéras.

Le droit des femmes à remplir certaines fonctions s'affirme en Angleterre. Huit dames ayant été nommées par l'élection membres du bureau des pauvres de la paroisse de Saint-Pancrace, de Londres, le ministre soumit le cas au bureau de l'intérieur. Celui-ci répondit qu'il n'existait aucun précédent concernant le fait soumis à son jugement et que nulle prescription légale n'interdisait aux femmes d'être nommées pour contrôler et surveiller les opérations des bureaux des pauvres.

Le Japon ne se lasse pas de faire parler de lui et de prendre à l'Europe ce qu'elle a de meilleur dans ses institutions. A Yédo, le gouvernement japonais a créé un établissement scolaire assez analogue à la maison de la Légion d'honneur en France, pour recevoir les filles des fonctionnaires, de l'âge de sept à vingt ans. Le programme d'instruction comprend les langues française et anglaise et toutes les connaissances générales que l'on peut demander aux femmes.

LA SOCIÉTÉ DES DISSÉQUÉS.—Il vient de se former à Paris une singulière société qui compte déjà plus de cent membres. Les sociétaires, par une clause spéciale et formelle de leur testament, déclarent qu'ils ne veulent pas être enterrés après leur mort; ils ordonnent, au contraire, que leurs corps soient livrés aux amphithéâtres pour y être disséqués. Ils prennent cette résolution dans le but, disent-ils, de contribuer aux progrès de cette science si importante et sans laquelle une étude approfondie de l'art de guérir est impossible. Ils croient aussi faire disparaître, par cette résolution, les préjugés qui subsistent contre la dissection des cadavres.

CAUSERIE DE QUÉBEC

Notre vieille ville de Québec a déjà subi bien des mutilations: on a rasé ses murs, enlevé ses portes, démonté plusieurs de ses canons. Je ne m'en plains pas. Il est vrai que beaucoup d'étrangers venaient nous voir à cause de nos antiquités; mais, tout en montrant fièrement nos vieux souvenirs, nous spéculions quelque peu sur ces gloires d'une autre époque.

Au reste, nous ne pouvions pas demeurer indéfiniment arrêtés sur les temps d'autrefois, et habiter des murailles qui menaçaient à chaque instant de nous crouler sur les épaules. Il nous fallait suivre un peu ce mouvement de progrès qui emporte tout le monde dans son rapide tourbillon. Nous nous y sommes mis, et, pour ne pas aller bien vite, je crois cependant que nous marchons. Il y a cependant une chose que je regrette: c'est que nous n'ayons peut-être pas commencé par le bon bout. Nous avons baissé et percé les murailles, ouvert les portes toutes grandes; le soleil est entré partout à pleins rayons. Et maintenant, nous nous apercevons que notre crépuscule couvrirait bien des petits défauts. Franchement, au grand jour, nous sommes loin d'être beaux. Nos maisons sont vieilles, lézardées et branlantes; nos cheminées sont presque toutes brèche-dents; nos rues sont raboteuses du dessous et des côtés; on s'y cogne partout les pieds et les épaules. Autrefois, nous ne nous étonnions pas trop de ces choses; celui qui marche dans une cave ne peut pas s'attendre à y conserver les mêmes allures que sur le chemin du roi. Mais aujourd'hui que nous y voyons clair,

cela nous gêne et nous paraît peu naturel.

Quel est donc l'homme généreux qui ouvrira la marche et profitera du soleil pour étayer ou faire reconstruire sa maison qui tombe? Celui-là sera digne d'une statue, et je promets de souscrire généreusement pour contribuer à la lui faire élever. Si, après quelques semaines d'absence, je revenais à Québec et que j'y trouvasse une maison ou un pan de mur neuf, ce serait une rude émotion, la première de cette nature pour mon œil habitué au vieux.

Il y a pourtant cent maisons du côté desquelles on ne s'aventure jamais qu'en tremblant. Les rares passants qui fréquentent nos rues, arrivés à ces endroits sujets à caution, traversent vite et prennent le trottoir d'en face; encore leur reste-t-il un léger frisson, car nos rues ne sont pas larges à l'excès, et on n'a jamais su jusqu'où une pierre qui roule peut pousser ses extravagances.

Il y a dans nos statuts pénaux un article qui pourvoit à ce qu'un homme qui en menace un autre de quelque dommage dans ses biens ou sa personne, soit tenu, sous peine d'emprisonnement, de fournir bonnes et suffisantes cautions de sa conduite pour l'avenir. Est-ce qu'un avocat un peu retors ne pourrait pas trouver moyen d'appliquer ce statut aux propriétaires qui menacent constamment d'ensevelir hommes et bêtes sous une avalanche de pierres et de mortier sec? Le crime de porter le poing sous le nez de son semblable est-il moins grand que celui de lui tenir d'innombrables moellons suspendus sur la tête, à toute heure du jour et de la nuit?

Je livre cette suggestion aux autorités et les prie de la prendre en leur plus favorable considération, ou de ne pas manquer de lui donner toute l'attention qu'elle mérite, comme cela se dit en style officiel.

Plus à l'aise, maintenant que je me sens protégé, je retrouve toute ma liberté d'esprit pour vous parler du Septuor-Albani que j'ai eu l'avantage d'entendre il y a quelque temps. Ce septuor a été organisé à St. Pierre (Rivière-du-Sud), le 22 novembre dernier, jour de la Sainte-Cécile. Il se compose de trois cornets, d'un tenor, d'un alto, d'un baryton et d'une basse. A Pâques, il a déjà pu donner des preuves de son savoir-faire, et depuis ce temps, ses progrès ne se sont pas ralentis. Avec un second alto, un trombone, un tambour et des cymbades, il forme une excellente fanfare que j'ai entendue le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Le Dr. Mignault, qui a organisé et qui dirige ce corps de musique, a eu le bon goût et l'esprit de lui arranger des morceaux extrêmement faciles, ce qui ne les empêche pas d'être agréables à entendre. Aussi, sa fanfare, au lieu de s'égarer dans les accords brisés ou de se rompre les doigts sur les arpèges, joue très-bien ce qu'elle joue, et s'habitue par des exercices en rapport avec ses forces naissantes, à aborder plus tard des difficultés qu'elle pourra vaincre aisément. C'est le meilleur et le plus sûr moyen d'arriver, et j'ai regrette de dire que ce n'est pas celui que nous employons le plus souvent. La plupart de nos projets avortent parce que nous avons voulu aller trop vite et que, pour me servir d'une expression populaire mais fort vraie, nous avons voulu monter l'escalier quatre marches à la fois. M. Mignault est non-seulement un bon musicien, mais un homme d'esprit; il a vu l'écueil et il a eu le courage de l'éviter. La chose est assez rare pour que nous nous empressions de le féliciter.

Les membres du Septuor ou Fanfare-Albani ont un fort joli costume, composé d'une culotte bleue, d'une veste rouge et d'une casquette blanche; c'est aussi français que bien porté.

M. Mignault est le cousin de Melle

Emma Lajeunesse (dont la mère avait nom Mélanie Mignault). C'est ce qui explique pourquoi le Septuor porte le nom d'Albani. Il ne pouvait pas, au reste, choisir un nom plus musical et plus brillant, et je suis persuadé qu'il saura le bien porter.

St. Pierre n'est pas la seule paroisse qui ait son corps de musique. Plusieurs autres endroits rivalisent avec elle. C'est, je crois, une marque de progrès et un pas dans une voie excellente. La musique, comme la peinture, est éminemment civilisatrice, et adoucit les mœurs; et, bien qu'une fanfare ait peut-être quelque chose d'un peu guerrier, je voudrais que chacun de nos villages eût la sienne.

NAPOLÉON LEGENDRE.

SCIENCE POPULAIRE

L'INDICATEUR TÉLÉGRAPHIQUE

On emploie, dans les hôtels, des cadres ou tableaux indicateurs à numéros indiquant, sous l'influence d'une action électrique, les numéros des chambres qui ont sonné; mais on comprend aisément que le service d'un hôtel serait très-simplifié si, à cette indication de l'appareil qui a appelé, se joignait la désignation de l'objet pour lequel on réclame la présence du domestique de l'hôtel. Or, c'est ce problème qu'a résolu M. Debayoux dans l'appareil qu'il a présenté à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, appareil qui a fait l'objet du rapport suivant inséré dans le Bulletin de cette Société:

Cet appareil est, en quelque sorte, un petit système télégraphique adapté à chaque numéro de chambre sur le tableau indicateur, et qui se manœuvre à l'aide d'un transmetteur très-simple, tenant lieu, dans chaque chambre, du bouton de sonnerie.

Le dispositif de ce système télégraphique est très-simple. Au-dessous du numéro des chambres, sur le tableau indicateur, se trouve un guichet assez grand, sur lequel sont inscrits, les uns au-dessous des autres, les ordres les plus habituels que donnent les voyageurs, et c'est une aiguille indicatrice, se mouvant de haut en bas, qui, en s'arrêtant devant l'une ou l'autre de ces indications, la désigne à l'attention du domestique de l'hôtel après que la sonnerie a été mise en mouvement.

Le dispositif mécanique employé pour réaliser cet effet est analogue à celui d'un petit télégraphe à échappement sans mouvement d'horlogerie, et il a pour fonction de laisser défilé, plus ou moins, un fil auquel est attachée l'aiguille indicatrice, et qui est enroulé sur une poulie.

En même temps que cet effet se produit, un rhéotome, relié à la sonnerie d'appel, est mis en action et produit sur cette dernière un tintement qui peut se prolonger jusqu'à ce que le domestique appelé l'ait arrêté en remontant l'aiguille indicatrice à son point de départ; ce que l'on fait par un moyen analogue à ceux déjà mis en usage dans les cadres à numéros ordinaires.

Le transmetteur est tout aussi simple; il est muni d'un guichet exactement semblable à ceux des cadres à numéros, et porte les mêmes ordres. Une aiguille indicatrice, dirigée par un bouton qui se trouve sur le côté de l'appareil, peut être placée devant tel ou tel signal et, dans le mouvement qu'elle accomplit, elle réagit sur un interrupteur de courant, qui fournit le nombre d'émissions et d'interruptions nécessaire pour la désignation du signal. Quand celui-ci est transmis, on ramène l'aiguille à sa position initiale en pressant le bouton contre l'instrument et en le soulevant; mais on pourrait obtenir automatiquement cet effet en adaptant à l'appareil un petit électroaimant qui déclancherait l'aiguille lorsque le domestique appelé remettrait en place l'aiguille du tableau indicateur.

PEINTURE INALTÉRABLE, PRÉSERVATRICE DE L'INCENDIE

Un mélange de silicate de soude et d'oxyde de zinc constitue, d'après le *Journal de l'Agriculture*, une peinture des plus stables et d'une résistance exceptionnelle. Étendue sur le zinc, cette peinture lui donne une couleur blanc-grisâtre imitant celle de la pierre dure. Elle résiste parfaitement à l'air, au soleil et à l'eau, et rend les teintures moins propres à s'échauffer sous l'influence des rayons solaires. On peut aussi s'en servir pour rendre incombustibles le bois, la toile, le papier, etc.—Le bon marché de cette préparation permettra au papier qui en sera enduit de remplacer le papier goudronné et d'être appliqué sur les toitures en planches des hangars et les différentes parties des constructions rurales en charpente, qu'il conserverait tout en les mettant à l'abri de l'incendie.—A vérifier.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, les maladies de bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

NOBLESSE OBLIGE

PROVERBE

I

Quand, aux temps de la chevalerie, le seigneur roi faisait publier son ban de guerre dans toute l'étendue de ses domaines, alors tous ses nobles vassaux, le rude baron du nord qui vivait dans son château comme l'aigle dans son aire, le comte qui brillait dans les cours d'amour de la Provence, le riche duc aux nombreux fiefs, aussi puissant que son suzerain, revêtaient leur pesante armure et chevauchaient leur destrier de bataille. Beaucoup d'entre eux, sans doute, eussent préféré rester au logis, voir grandir leurs fils, passer la vie en fêtes ou gouverner leur vasselage. Qui donc les en empêchait? Leurs ancêtres! les aïeux vénérés, dont le chapelain du castel leur avait, tout enfants, raconté les exploits. «— Mon aïeul était à Bouvines avec le roi Philippe, se disait l'un.—Le nom de mes ancêtres se trouve parmi les compagnons de Godefroy et de l'ermite Pierre, pensait un autre.—Mon père a combattu près du saint roi Louis neuvième à Taillebourg et à Damiette, disait un troisième.» En guerre! en guerre! Noblesse oblige! Il faut partir! il faut se rendre à l'appel du seigneur roi!

II

Noblesse oblige! Et qui oblige-t-elle? Oblige-t-elle seulement les descendants des preux bardés de fer qui savaient combattre et qui savaient mourir? Combattre, mourir! triste science, qui s'acquiert sans étude: ils la possédaient tout comme leurs maîtres, ces pauvres serfs, attachés à la glèbe pour toutes les heures de leur vie, à moins que le caprice du seigneur ne les emmenât se faire tuer pour sa querelle sur une terre étrangère. Eux aussi, ils savaient frapper et tomber; eux aussi, ils avaient leur noblesse et leurs ancêtres. En marchant au combat, ils se disaient: «— Mon père est mort en sauvant le jeune baron d'un coup de lance qu'il allait recevoir à sa première bataille.—Mon grand-père a suivi le feu comte à la croisade.— Mon bisaïeul est mort à la guerre avec son seigneur; je ne puis faire moins bien qu'eux.» Et ils partaient bravement en lançant aux échos le cri de guerre de leur suzerain. Noblesse oblige!

III

Noblesse oblige! Quand les bourgeois des bonnes villes combattaient et mouraient pour défendre « leurs droits et privilèges, et la commune jurée par leurs pères qui l'avaient conquise au prix de leur sang, » ce souvenir ne soutenait-il pas leur courage, et n'eussent-ils pas rougi de plier là où leurs aïeux avaient résisté à l'oppression? Et lorsque, pendant une longue suite de guerres, on vit les habitants de nos villes attaquées, parfois abandonnées par le roi qui aurait dû les secourir, se défendre eux-mêmes et chasser l'étranger; lorsque, il n'y a pas un siècle, tous se levèrent et coururent aux frontières pour repousser l'invasion, qui donc les y forçait? Un maître n'en vaut-il pas un autre? Avaient-ils donc un nom, un titre à conserver pur?—Oui! ils en avaient un; leurs aïeux s'étaient appelés Français, et c'est pour garder ce nom et le léguer à leurs fils qu'ils combattaient et ne craignaient pas de mourir. C'était un titre comme un autre, et noblesse oblige!

IV

Noblesse oblige! Souviens-t'en, jeune écolier à qui le soir ta mère impose doucement silence quand ton père prend sa plume, et que la ride de la pensée se creuse sur son front. Il cherche, il médite; son labeur profitera à la science ou à l'art, il enrichira le trésor des générations futures. Contemple-le avec respect; comme il tra-

vaillie maintenant, il faudra que tu travailles un jour ; il faudra que tu te montres digne d'être son fils. Noblesse oblige ! Souviens-t'en, faible enfant qui peux à peine soulever les outils de ton père, et qui te glorifies déjà d'être le fils d'un bon ouvrier ; souviens-t'en, jeune fille, qui vois ta mère courageuse et douce, joie et providence de la maison, se faisant toute à tous, et oblieuse seulement d'elle-même ; souviens-t'en, toi qui as le bonheur d'entendre dire sur ton passage : « Son père était un honnête homme ! » Toute noblesse n'a pas des armoiries : un héritage d'honneur et de vertu est une noblesse aussi, et c'est de celle-là surtout qu'on doit dire : Noblesse oblige !

CANADA

GLORIEUX VESTIGES DE LA FRANCE EN AMÉRIQUE

Chaque peuple, si petite que soit la place qui lui a été assignée dans l'ordre de la création, compte dans son passé des faits dont il a le droit d'être fier et possède dans ses annales des pages qu'il relit toujours avec orgueil.

Le Canada, comme tous les autres pays du monde, a eu des phases glorieuses à différentes époques de son histoire.

Depuis le jour où quelques pionniers recrutés, pour la plupart, dans la Normandie, la Bretagne et le Perche, venaient, à la suite de Champlain, fonder une nouvelle France sur les plages encore inexplorees de l'Amérique du Nord, jusqu'à l'heure où les nobles débris de l'armée de Montcalm, harassés par une lutte inégale, durent se soumettre aux lois de l'Angleterre victorieuse, il y eut bien des faits d'armes glorieux à enregistrer dans les fastes militaires de l'armée canadienne-française.

Grand a dû être le déchirement de ces vaillants champions de nos anciens gloires militaires, quand ils ont vu flotter les couleurs britanniques sur les murs de Québec, au pied desquels venaient de succomber, dans une dernière lutte héroïque de un contre deux, les derniers défenseurs des droits de la France sur le continent américain. Ces hommes qui, sans murmurer, acceptaient les plus dures privations et ne marchandèrent pas le prix de leur sang à la France qui les délaissait, étaient évidemment trop Français de cœur pour mériter d'être sacrifiés jamais aux fantaisies d'une courtesane.

Néanmoins, après un siècle de domination étrangère, — nous pourrions même dire d'oubli de la part de la France, — près de onze cent mille Canadiens issus de ces quelques milliers de délaissés sur une terre étrangère, forment aujourd'hui une nationalité vivace et énergique, qui n'a rien oublié des nobles traditions du passé et a su conserver intactes, au milieu des vicissitudes qu'elle a eu à traverser, la religion, la langue et les mœurs que lui ont transmis ses fondateurs. Le temps, qui, dit-on, efface tout, n'a rien affaibli, dans le Canada français, du culte dévoué et désintéressé que sa population a voué à la France.

Et cependant, il a fallu du courage et du patriotisme à ces quelques représentants de notre race, disséminés sur ces vastes territoires de l'Amérique du Nord, pour lutter comme ils l'ont fait contre l'esprit absorbant et si éminemment colonisateur qui caractérise l'élément étranger dont ils ont toujours été environnés. Il est surprenant même que ce petit groupe de Français ait pu ainsi croître et prendre de la force, sans rien sacrifier de ses traditions, à l'ombre d'un drapeau dont les épais replis l'enveloppent et lui cachent depuis si longtemps le soleil de la mère-patrie.

Nous devons l'avouer, cet indestructible attachement des Canadiens-Français pour la France nous a toujours paru d'autant plus inexplicable, que depuis bien des années le Canada n'a jamais eu qu'à se louer du protectorat généreux et presque désintéressé dont l'Angleterre le couvre.

En compensation de cet attachement indélébile des Canadiens-Français pour le pays de leurs ancêtres, la France doit bien porter quelque intérêt à ces compatriotes d'outre-mer habitant une colonie anglaise, et prouver à l'occasion qu'elle sait apprécier la valeur d'un dévouement aussi peu spéculatif.

Ce retour sympathique, il est offert à tout Français, aujourd'hui, d'en donner des preuves effectives en s'associant à la bienveillante initiative qu'une société d'archéologues normands de Bernay vient de prendre à la suggestion de M. Lemétayer-Masselin, Français-Normand établi depuis plusieurs années au Canada, et de M. l'abbé Forget, curé de Chambly (Canada.)

Il s'agit d'acheter au gouvernement canadien les ruines d'un vieux fort construit en 1711 sur les bords de la rivière Richelieu, à vingt-quatre kilomètres de Montréal, sous les remparts duquel se sont déroulés quelques-uns des derniers épisodes qui ont amené la cession du Canada à l'Angleterre.

Cette forteresse fut élevée sous la direction du capitaine de Beaucour, d'après les plans

dressés par M. de Lévy, ingénieur du Roi à la Nouvelle-France, pour mettre le village de Chambly à l'abri des incursions des troupes des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, sur l'emplacement d'une autre construite en 1665, par le capitaine Jacques de Chambly. En 1758, les Anglais, qui étaient alors maîtres de la plus grande partie du pays, se firent livrer ce fort et le brûlèrent. Depuis ce temps, il est resté en butte aux attaques du temps, et bientôt il ne serait plus resté qu'un monceau de pierres de ces glorieux vestiges de la domination française au Canada, si des cœurs patriotes n'avaient pas eu l'heureuse inspiration de les rendre à la France.

Les photographies sont vendues au profit du rachat et de la conservation de ces ruines, les représentant telles qu'elles sont aujourd'hui. Au pied des remparts, dont le côté qui avoisine la rivière est en partie écroulé, se trouve l'emplacement d'un vieux cimetière entouré d'une palissade en planches, afin d'en défendre l'accès aux bestiaux qui paissent en liberté à l'entour.

« C'est là, » — dit M. Bazin, archéologue de Bernay, dans une correspondance qu'il adresse à ce sujet au journal de cette localité, — « que reposent dans l'oubli les grands noms de France et surtout de Normandie. »

« Afin de conserver aux générations futures, — ajoute M. Bazin, — la mémoire des hauts faits dont ces lieux furent le théâtre, nous manifestons le désir qu'une croix soit élevée dans le cimetière, et que sur le socle ainsi que sur le fronton du fort on grave en lettres d'or :

*A la mémoire des Français morts
au champ d'honneur
pour la conquête et l'indépendance
de la Nouvelle-France*

*Souscription patriotique des nations sœurs
France et Canada. — 1875.*

Que la France prouve, en coopérant largement au rachat des derniers remparts qui soient restés debout pour la défense de ses droits sur le continent américain, qu'elle répudie les froides paroles avec lesquelles Voltaire accueillait la nouvelle de la cession du Canada à l'Angleterre.

Que les Français se souviennent, en cette occasion, qu'ils ont la même origine que cette race forte et vigoureuse qui s'est propagée sur les quelques arpents de neige dont le vieux philosophe de Ferney parlait avec un si sarcastique dédain.

Le Monde, de Paris. P. DE CAZNES.

DU CHOIX DES LIVRES

Un livre est comme un ami, qui vous parle tout bas et en quelque sorte à l'oreille, et qui, pour peu qu'il ait d'art, d'habileté et d'agrément, gagne d'autant mieux votre confiance qu'il s'insinue plus doucement et plus intimement dans votre âme. Or, parmi les livres aussi il y a de faux amis, et il est bon de savoir les discerner pour s'en préserver. Un mauvais livre est un flatteur, un ennemi caché sous l'apparence de la bienveillance ; il importe de n'en être pas dupe, et chacun en a le moyen aussi sûr que facile : c'est la conscience. Tout livre qui la blesse, qui parle par conséquent contre la piété, la charité, la justice, la pudeur et les bonnes mœurs, quelque art perfide qu'il y mette, est un méchant et mauvais livre ; comme tout livre qui satisfait, pour peu qu'il ait d'ailleurs de ce charme sérieux qui ne messied pas à l'honnête, est un bon et excellent livre.

Mais il ne suffit pas, pour recueillir d'utiles fruits de ses lectures, de savoir distinguer et choisir entre les livres : il faut encore savoir lire, ce qui n'est pas aussi aisé qu'on peut d'abord le supposer. Lire, en effet, bien lire est avant tout comprendre ; puis c'est juger et s'approprier les pensées d'un auteur ; c'est en faire comme son miel, à la manière de l'abeille, et les déposer pour les y garder dans le plus pur de son âme. Lire est un peu comme prier. On ne prie pas bien partout et en toute circonstance ; il y faut le temps, le lieu et les dispositions convenables de l'esprit et du cœur ; il y faut surtout cette gravité, cette sérénité, cette pureté dans l'amour de Dieu, qui sont proprement la piété. De même quand on lit, et pour bien lire, il faut au dedans comme au dehors la réunion et le concours de certaines causes favorables à cet excellent exercice, je dirai presque à cette prière de l'intelligence en quête de la vé-

rité. Ainsi, pour peu que vous vous sentiez l'âme curieuse et recueillie, lisez un bon livre, et ce sera un peu comme si vous priiez ; vous vous instruirez et vous vous édifierez, vous aurez fait un acte religieux de raison.

Il ne faut pas tout lire, il faut choisir. Celui qui veut être entouré d'amis vrais, ne doit pas trop ouvrir son cœur ni bâtir sa maison trop grande ; pour lire utilement, il faut se borner. Lisez tout, vous pourrez devenir un érudit ; si vous voulez devenir un homme, lisez bien.

Un voyageur illustre s'embarquait sur un grand navire pour un lointain voyage, presque au sortir d'une de nos écoles ; il emportait une bibliothèque complète pour charmer son séjour en Amérique. Arrivé à l'entrée de l'un de ses grands fleuves, il fallut la réduire au quart, la frêle embarcation qui devait le remonter n'y suffisait plus. Bientôt les trois quarts du restant durent à leur tour être sacrifiés pour assurer la traversée des montagnes qui séparaient le voyageur de son but. Après une naturelle hésitation, son parti fut pris, et vous l'auriez vu, au milieu de sa barque, pendant les longues journées de cette navigation sans pareille, calme comme la postérité, et semblable au dieu du temps, jeter, à mesure qu'ils étaient condamnés, les ouvrages, les volumes, les fragments, les pages mêmes, au courant de ce fleuve qui les portait au sein du grand Océan, image de l'éternel oubli.

La bibliothèque ainsi soulagée et réduite à la charge de deux mulets, il n'y restait que des chefs-d'œuvre ; ils furent savourés à loisir pendant un long exil.

Plus tard, lorsque tous admirèrent la largeur du style, l'ampleur de vues et la sûreté de goût du voyageur rentré dans sa patrie, il ne fit pas assez connaître, peut-être, à quel étrange procédé il devait ces grandes qualités.

Faites comme lui, et dites : « J'ai l'Océan à traverser, la Madeleine à remonter, les Cordillères à franchir : ma bibliothèque ne doit pas peser plus de 100 kilogrammes ; et vous verrez s'il vous reste le moindre doute sur ce qu'il convient de garder, et comme, en vous appauvrissant, vous aurez formé le plus rare trésor ! Lisez alors, relisez, commentez ces œuvres immortelles dont vous n'aurez pas pu vous séparer, et au bout de quelques années, n'en doutez pas, au milieu d'un monde insoucieux de ses lectures, cette érudition concentrée, cet écho soutenu de la langue superbe des dieux de la pensée, vous auront marqué pour toujours une place d'élite.

J. DUMAS.

PERSONNEL

Le col. Strange doit partir dans quelques jours pour l'Angleterre ; il a obtenu un congé d'un mois.

Sa Grandeur Mgr. Rapp, ancien évêque de Cleveland, est arrivé à Montréal la semaine dernière.

Le Dr. Larocque, ex-membre du comté de Chambly, a été nommé sergent d'armes de la Chambre d'Assemblée, à la place de feu M. Garneau.

M. Calixte Lavallée, qui habitait Paris depuis une couple d'années, est arrivé à Montréal. Comme on le sait, M. Lavallée avait été à Paris dans le but de compléter ses études musicales.

On dit dans Ontario que l'hon. M. Crooks donnerait sa démission de Trésorier-Provincial, et que M. J. J. Currie serait nommé à sa place.

Sir Francis Bonhead, ex-lieutenant gouverneur du Haut-Canada et auteur bien connu, vient de mourir.

M. Longmair, inspecteur des prisons et des hôpitaux pour la Province de Québec, est actuellement en cette ville ; le gouvernement l'a chargé de visiter l'hôpital de la Marine.

M. Warren, de Montréal, a obtenu le contrat pour ajouter plusieurs jeux à l'orgue de l'Église Métropolitaine Protestante de Québec. Cet instrument, lorsqu'il sera terminé, reviendra à cette congrégation à la somme de \$14,000.

Lord Dufferin, le Duc de Cambridge, le Comte de Carnarvon, M. George Brown, Sir John Rose et Edward Jenkins ont visité Wimbledon aujourd'hui et ont assisté au banquet du Colonel Gzowski. Le Duc de Cambridge et Lord Carnarvon ont fait des discours dans lesquels ils ont félicité les carabiniers Canadiens sur leurs succès.

Aux examens de juillet de la chambre des arpenteurs de la Province de Québec, les MM. dont les noms suivent ont été admis à la pratique :

A. Cathan, d'Ottawa ; A. Bourget, de la Pointe-Lévis ; Simon Cimon, de Murray Bay ; R. Robins, de Lennoxville ; J. C. Young, de Acton Vale ; Jno. P. A. Sproude, d'Ottawa ; A. B. Hanawer, de Montréal ; D. C. Moversy, de la Pointe-Lévis ; Paul Dumas, de Kamouraska ; Ferdinand Desrivières, de Lotbinière, et B. A. Rouleau, de Rimouski.

On dit que M. Walter Shanley a accepté la position d'ingénieur consultant de l'embranchement de la Baie Georgienne, du Pacifique Canadien, et du prolongement du Canada Central.

Le professeur Cherriman, de Toronto, qui vient d'être nommé inspecteur des compagnies d'assurances, est arrivé en cette ville et il entrera bientôt en fonction.

Les actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal, Ottawa et Occidental ont nommé vendredi dernier, 23 courant, leurs directeurs :

Sir Hugh Allan,
Louis Beaubien, écr., M. P. P.
Hon. J. J. O. Abbott, C. R.
Jean-Baptiste Beaudry, écr.
Henry Mulholland, écr.
P. S. Murphy, écr.
Chs. J. Coursol, écr.
M. P. Ryan, écr.

Le Bureau de Direction comprend de plus parmi ses membres, trois directeurs nommés par le gouvernement, savoir : l'hon. G. Ouimet, l'hon. J. A. Chapleau, et C. A. Leblanc, écr., shérif ; trois directeurs nommés par la Corporation de Montréal, savoir : le Maire, les échevins David Stephens ; enfin le préfet du comté d'Ottawa, celui du comté de Pontiac, et les Maires des paroisses de Ste. Thérèse de Blainville et de St. Jérôme.

Dans la fixation du taux des primes, la *Stadacona*, Compagnie d'assurance contre l'incendie, No. 13, Place-d'Armes à Montréal, prend en considération dans chaque localité, les avantages que la place possède pour arrêter les conflagrations.

Les nouveaux appareils contre l'incendie, l'attention que la municipalité apporte aux services des eaux, tout entre en considération dans le taux de la prime, et c'est là une des raisons pour lesquelles la *Stadacona* refuse de se lier par les clauses étroites du tarif.

NOS GRAVURES

Les Inondations dans le Sud-Ouest

Il n'est qu'un sujet dont on puisse parler aujourd'hui, en présence de l'émotion douloureuse que la nouvelle des inondations du Midi a jetée dans tous les cœurs. Au milieu de ces tableaux, bien faits pour inspirer une généreuse commisération, et qui porteront dans les âmes un sentiment de désolation et d'effroi, ils trouveront beaucoup de traits consolants qui font honneur à notre temps et à notre

pays. Le dévouement a été à la hauteur du désastre.

TOULOUSE

On n'a pas souvenir, à Toulouse, qu'aucune inondation eût encore atteint cette hauteur.

La Garonne atteint à son maximum, huit mètres cinquante centimètres, (25½ pieds) au-dessus de l'étiage.

Rien de pareil ne s'était vu depuis 1872, époque à laquelle l'eau envahit l'église Saint-Nicolas—ce que constate une inscription placée au-dessus du buffet des orgues.

500 maisons détruites; 20 ponts emportés; 50 fabriques anéanties; 10,000 personnes sans pain, sans vêtements, sans travail. Les récoltes perdues, à la veille de la moisson. Voilà le résultat du fléau produit par quatre jours de déluge.

LE FAUBOURG SAINT-CYPRIEN.—Dès le matin, l'autorité municipale, activement secondée par l'autorité militaire, qui a mis à sa disposition les troupes de la garnison, avait pris toutes les mesures nécessaires pour amoindrir autant que possible les ravages dont nous menaçait l'inondation. Des digues, des batardeaux étaient construits pour préserver les hôpitaux et les bas quartiers de Saint-Cyprien. Mais la force du courant a tout brisé et renversé.

Les digues auraient-elles résisté, que Saint-Cyprien n'aurait pas été d'ailleurs sauvé. Les eaux, en s'élevant, après avoir couvert la prairie des Filtres, ont envahi le cours Dillon, d'où elles se sont précipitées en cascade dans Saint-Cyprien, qui est en contre-bas. A trois heures, il y avait 1 mètre 50 d'eau dans les rues de Saint-Cyprien, et les communications avec la ville étaient interrompues.

Nous empruntons les lignes suivantes à une lettre écrite le 25 juin, lettre où se trouve l'attristante description du quartier Saint-Cyprien, le lendemain de la catastrophe :

« La décroissance des eaux, commencée ce matin, s'est continuée assez rapidement pendant toute la journée; et, ce soir, la Garonne est à peu près rentrée dans son lit. Tout nouveau danger a, par conséquent, disparu; mais quel spectacle affreux présentent les rives naguères si animées, si vivantes, et maintenant désolées de ce fleuve! Que de ruines accumulées de toutes parts! Sur un fond de vase de 50 centimètres s'étaient des amas de débris, de meubles, de débris de toutes sortes: meubles, instruments de travail, marchandises, ustensiles de ménage, le tout tordu, brisé, broyé, enchevêtré, pêle-mêle avec des cadavres d'animaux, et, hélas! d'hommes, de femmes et d'enfants. C'est un spectacle lamentable; cela forme des entassements de la hauteur d'un premier et d'un second étage au milieu de la rue. Dans les interstices des débris, des faces livides, broyées par les ruines. Et nous ne voyons pas tout: les odeurs pestilentielles qui s'exhalent de cet immense cloaque révèlent de bien plus grands malheurs. Des centaines de cadavres doivent encore être ensevelis sous ce noir linceul de boue et de détritus. En certains endroits, les rues sont défoncées jusqu'à deux mètres de profondeur.

« La grande rue du faubourg est à peu près intacte jusqu'à la place du Charedon. Les murailles suintent l'humidité, mais elles semblent solides; comme partout ailleurs, du reste, les maisons sont désertes. On sent qu'on entre dans une ville morte. A la place du Charedon apparaissent dans toute leur horreur les ravages de l'inondation. Cette place est jonchée de ruines; la plupart des maisons en bordure se sont écroulées, et dans tous les sens; en se plaçant en face des rues qui y aboutissent, on ne voit également que maisons effondrées.

« Toute une famille, composée de cinq personnes, vient d'être retirée des débris d'un premier étage à moitié écroulé; leurs cadavres se tenaient enlacés dans un suprême embrassement.

« Un homme d'une cinquantaine d'années pleurait dans un coin. Il avait décidé sa femme à se réfugier à Toulouse, alors que la fuite était encore possible, mais, lui, était resté; il n'avait pu se décider à abandonner sa maison, qui était tout son avoir. Dans la nuit, cette maison s'effondra, mais, au craquement des murs, il comprit que la catastrophe était proche; il put sortir à temps et alla se réfugier sur les ruines d'une maison voisine, qui s'était effondrée quelques instants auparavant. Il nous la désigna de la main, et d'une voix étranglée par les larmes, il nous dit: « Sous celle-là il y a quinze cadavres! » Les rues situées à droite et à gauche de la grande rue de Bayonne présentent un aspect plus désolant encore peut-être. On peut dire qu'une maison sur quatre s'est écroulée ou menace ruine, et presque partout, ou à peu près, on a la triste certitude que des victimes sont ensevelies sous les débris.»

Dès que le maréchal fut arrivé à la porte de Saint-Cyprien, un cercle s'est formé autour de lui et il a fait signe aux gendarmes et aux agents de police de laisser approcher.

« Messieurs, a dit le Président de la République, vous avez subi des désastres au-dessus de toute expression. L'Assemblée a déjà voté une allocation; mais, lorsqu'elle connaîtra toute l'étendue de vos malheurs, nul doute qu'elle ne vote le nécessaire; nous ferons tous notre possible afin d'adoucir votre sort.»

Un incident touchant s'est alors produit. Un malheureux inondé, vêtu de ses habits de travail—la seule chose, hélas! qu'il ait pu sauver—couvert de poussière et de boue, s'est avancé spontanément vers le maréchal et lui a tenu à peu près textuellement ce langage:

« Monsieur le Président, vous avez pu voir les malheurs que nous avons subis; la population de Saint-Cyprien a tout perdu et elle est décimée. Père de famille, je parle au nom de tous les pères de famille; nous sommes sûrs que vous vous souviendrez de votre promesse.»

«—Oui, comptez-y,» a répondu le maréchal.

Un autre sinistré s'avance alors, et, adressant la parole au maréchal, il lui demande s'il ne serait pas bon de créer au faubourg un grand établissement industriel, une immense usine, afin de pourvoir aux besoins des ouvriers.

Le maréchal allait sans doute répondre, lorsque M. le maire est intervenu et a dit au chef de l'Etat qu'il le renseignerait sur tout ce qui s'est passé et sur les moyens que l'administration a l'intention de mettre en œuvre, afin de parer à toutes les éventualités.

On découvre à chaque instant de nouvelles victimes sous les débris à Saint-Cyprien. Les corps sont immédiatement enveloppés dans un drap blanc et portés par quatre artilleurs dans un fourgon situé à la tête du pont, du côté de l'hospice. Ils sont inhumés dans la journée au cimetière de Terre-Cabade.

La misère est horrible, hideuse, dans cette malheureuse ville, malgré les efforts faits pour la soulager. Les ouvriers sans pain, sans travail, sans asile, entourent le Capitole, sollicitant des secours.

Des omnibus circulent dans les rues pour recueillir les dons en nature en faveur des inondés.

Sur ces omnibus, se trouvent un tambour et un trompette qui donnent le signal du passage.

A côté d'eux, sont des employés de la marine qui recueillent les dons. Ces dons sont très-nombreux. Tout le monde se fait

un devoir de remettre quelque chose au quêteur s.

LES DÉVOUEMENTS.—On pourrait faire, à la suite du récit de tant de malheurs, un chapitre presque consolant qui serait intitulé «le chapitre des dévouements.» Il y a des traits admirables à raconter.

On a vu une femme, Mme. Bougnot, sauver un homme et deux enfants qu'elle est allée chercher en franchissant, de toiture en toiture, cinq maisons.

Le moulin de Crouzilles, faisant suite au moulin Vernet, s'est écroulé. Six personnes, le mari, sa femme, deux garçons et une petite fille, se trouvaient dans le moulin quand l'eau fit irruption. Ils montèrent sur le toit. Le mari, pour éviter de sombrer avec la toiture, prit les garçons avec lui et nagea pour gagner le bord, mais le courant l'entraîna et il ne tarda pas à disparaître avec ses deux enfants.

La pauvre mère resta seule avec sa petite fille. Elle voulut gagner la rive, mais en vain. Sa petite fille mourut de froid dans la nuit. Une poutre lancée par le courant l'enleva de ses bras.

Les deux sauveteurs Dellac et Lapenne, la recueillirent, après avoir couru mille dangers pour arriver jusqu'à elle, et découvrirent dans le ramier, sur un arbre, un malheureux qui s'y trouvait depuis quarante-huit heures et appelait au secours.

Rien de plus touchant que la rencontre du Président et de la sœur Pellegrin, supérieure de l'hospice de la Grave. Il a fallu presque user d'un stratagème pour amener la bonne sœur à accepter d'être présentée au maréchal. La présentation a eu lieu à l'Hôtel-Dieu. La sœur Pellegrin était entourée de tout le personnel de l'hôpital général. Elle s'est modestement avancée vers le maréchal-président. Celui-ci l'a immédiatement reconnu. « Mais, ma sœur, lui a-t-il dit, je vous reconnais. C'est vous qui avez si bien soigné mes braves soldats à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, lors de l'épidémie de 1855? » La sœur Pellegrin s'est inclinée en rougissant. C'était elle, en effet, qui à cette époque, se dévouait, au Gros-Caillou, comme elle vient de se dévouer et comme elle se dévoue chaque jour à Toulouse.

Il faut mentionner spécialement le personnel de l'hospice et les élèves de l'Ecole de médecine qui étaient presque tous à l'hôpital, soignant les malheureux inondés.

Dans la salle des blessés, à l'Hôtel-Dieu, est un jeune homme qui a reçu une forte entaille au pied et qui, à lui seul, a sauvé soixante personnes.

Le *Journal de Lot-et-Garonne*, auquel nous empruntons ces renseignements, raconte en ces termes une scène des plus émouvantes qui s'est passée jeudi dans l'après-midi sur le boulevard de la gare à Agen :

Vers deux heures, au moment où la crue surprenait violemment ce quartier, un militaire du 9^e de ligne qui aidait le propriétaire du bazar de Dijon à déménager, voulut traverser le côté de la route où se trouvait une partie de son régiment pour se préserver; mais le courant était devenu tellement rapide qu'il fut entraîné et s'accrocha à un arbre de l'avenue.

Au-sitôt des gendarmes, des soldats et d'autres personnes présentes coururent chercher une barque pour voler au secours de ce malheureux. Vains efforts. Impossible d'avancer. Le commandant de la gendarmerie Massol et le capitaine Devosse donnèrent l'exemple en se précipitant à cheval à travers les flots; mais ils faillirent être victimes de leur courage, car le courant commençait à entraîner leurs chevaux qui n'ont pu reprendre pied qu'après des efforts inouïs.

C'est alors que le nommé Jean Boé, cordonnier, rue Lagasse, proposa de se mettre à la nage, s'étant fixé une corde autour du corps, et se dirigea d'arbre en arbre; mais,

au moment d'atteindre celui qui portait le militaire, il perdit ses forces. Et voilà deux hommes à délivrer au lieu d'un! Il était quatre heures. Deux courageux citoyens, MM. Prouzet fils et Dominique Larouge, montèrent dans une embarcation et se dirigèrent vers les deux naufragés qui avaient de l'eau jusqu'aux épaules. Au moment où ils atteignaient, la barque chavira. Larouge se sauva en nageant; mais Prouzet fils s'accrocha aux branches d'acacias. Et voilà trois personnes en danger de mort!

Ces pauvres gens criaient: Sauvez-nous! Sauvez-nous! Ils allaient disparaître, quand deux barques montées par d'habiles et courageux marins, apparurent sur les lieux et parvinrent, après une terrible lutte contre le courant, à recueillir les trois naufragés presque mourants et dont les angoisses avaient duré quatre heures.

On ne saurait avoir trop d'éloges pour le clergé de Toulouse, dont presque tous les membres s'en sont allés porter l'absolution aux mourants au péril de leur vie. Les pères de Saint-Nicolas ont donné asile dans leur établissement à un nombre considérable de personnes, et ont puissamment contribué au sauvetage. On les voyait, dans l'eau jusqu'à mi-corps, transportant sur leur dos les inondés. M. II.

Après le Bain

Ou courent-elles ainsi ces promeneuses élégantes, les cheveux au vent, l'écharpe sur le bras? Elles vont sans savoir où le long de la grève, foulant de leur pied cambré le sable fin de la plage, et respirant à pleins poulmons, la brise fortifiante et l'air salin de l'océan.

On sait que sur les méthodes hygiéniques à suivre après le bain, la faculté est divisée.

Quelques médecins préconisent le repos; d'autres recommandent l'exercice. Nos baigneuses ont opté pour ce dernier mode de traitement. L'inévitable réaction qui suit le bain marin opère: une douce chaleur s'étend du centre à la périphérie du corps; les organes stimulés acquièrent une énergie nouvelle, et l'estomac excité a des appétences féroces.

Ce sont là les sensations qu'éprouvent nos baigneuses.

Une promenade de vingt minutes, puis la toilette de la matinée, et cela fait, le déjeuner que l'on expédie comme celui d'un lendemain de carême.

La Bouquetière

Cette jeune fille au costume mi-campagnard et mi-bourgeois, et dont une rose fixée dans les cheveux fait ressortir les traits jeunes et charmants, est une bouquetière de profession.

Elle habite aux alentours de la ville, où elle vient chaque jour vendre le printemps en détail.

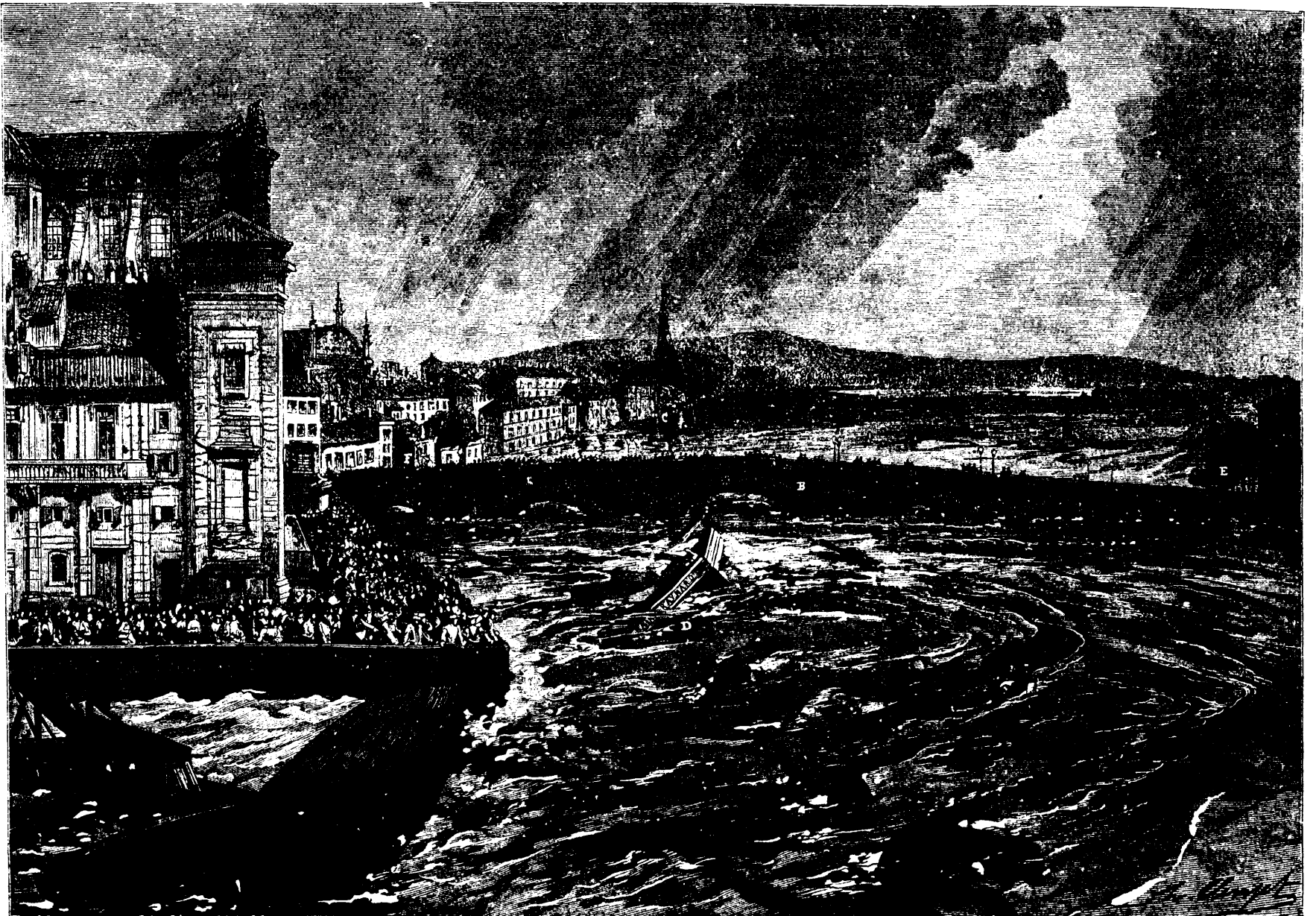
Ce sont les belles dames, les jeunes élégants qui forment sa clientèle, et lui achètent sa marchandise parfumée.

Une fois ses patrons ordinaires servis, elle court de par les places et les rues, son panier d'une main, un frais bouquet de l'autre, tenter les passants. On la voit le plus souvent près des avenues, sur les promena des, dans les quartiers aristocratiques, offrir soit des violettes aux senteurs délicates, des pensées aux pétales de velours, des roses aux couleurs vives, aux parfums pénétrants, des mugets aux clochetons d'ivoire, soit des boutons d'or étincelants, des marguerites aux blanches colerettes, l'azur des bluets ou la pourpre du géranium, etc. La journée finie, elle rapporte sa recette au logis, puis arrose les fleurs qu'elle doit moissonner le lendemain pour la joie et le plaisir des habitants de la ville.

A. ACHINTRE



APRES LE BAIN



L'INONDATION A TOULOUSE





LA BOUQUETIERE

LE NAVIRE DE NUAGES

(FRAGMENT)

... Sa carène noire s'élevait à l'horizon de la mer couleur de plomb, bruisante et fourmillante; sa proue touchait le cap et sa poupe plongeait dans la lumière du couchant. Ses bordages, encore plus noirs, prolongeaient le pont jusque par-dessus les hauteurs de la côte, et ses torrents de voiles débordaient plein le ciel. Toutes déroulées, elles s'étendaient depuis la ligne de niveau jusque par dessus nos têtes. Le gigantesque vaisseau noir marchait lentement dans l'espace, sombre, triste, sinistre comme un *ex-voto* suspendu en l'air par tous les marins à venir et d'autrefois. Les feux des phares, à demi noyés sous sa lourde vapeur ardoisée, faisaient un fanal à son avant, qui éteignait peu à peu, en s'approchant, les lueurs du grand port de commerce. Un éclair bondit de son flanc, jeta son zigzag subit, colora tout d'une lumière aiguë et violette; puis le fracas de son artillerie commença à rouler et à mugir en grossissant. Le vaisseau-fantôme semblait bombarder la ville, ensevelie dans une fumée de pluie; les éclairs partaient coup sur coup et le tonnerre grondait avec des éclats heurtés, secs, mêlés de longs roulements, lançant le feu, le bruit et la terreur, comme si un équipage enragé et infatigable eût monté le sinistre navire de nuages et eût voulu soutenir un combat acharné contre les falaises et les ports, le long de la côte.

Mais il eut beau faire, tranquillement assis sur son banc de sable, le port subsistait ce siège avec le délai que l'homme a pris pour les puissances de la nature. Il n'opposait à l'ennemi que des parapluies. Des morceaux de la côte roulaient à la mer; quelques toitures, enlevées par le vent, s'en allaient pour un long voyage transatlantique; d'immenses potées d'eau s'engouffraient dans les rues. Alors, comme moyens de défense, la ville assiégée ajouta, à ses parapluies, quelques bouts de ficelle pour rattacher des couvertures, quelques chiffons pour remplacer les carreaux cassés et quelques casseroles pour vider l'eau. Elle s'enferma, se calfeutra, fit le mort. De loin on la croyait anéantie. A sa place s'élevait une formidable nuée noire et un volcan d'éclairs en jaillissait, avec le tapage d'une canonnade universelle. Mais le grand navire de nuages, la foudre aveuglante, le bruit troublant de son artillerie ne purent vaincre la ville, l'homme. Les violences de la nature se brisèrent contre la paisible et active adresse de celui-ci. Ce fut le grand navire qui sombra dans le choc. Ses batteries s'éteignirent une à une et il s'abîma dans le vaste gris du ciel, où il disparut en lançant ses dernières bordées. Les phares délivrés réparurent, les lueurs nocturnes de la ville joyeuse rayonnèrent sur la silhouette obscure du cap, et les vrais navires s'élancèrent gaiement sur la mer, que nous forçons malignement à nous porter, malgré ses indignations et son féroce appétit de nous engloutir.

N....

FUNERAILLES DE MGR. C. LAROCQUE

ÉVÊQUE DE ST. HYACINTHE

Les funérailles du regretté Mgr. Larocque, qui ont eu lieu mercredi, 21 courant, à St. Hyacinthe, au milieu d'un concours immense de population et de membres du clergé de toutes les parties du diocèse. On n'estime pas à moins de 4000 le nombre de personnes présentes.

On remarquait dans le cortège les membres de l'Union St. Joseph et de l'Union catholique.

La Croix, suivie des membres du clergé, au nombre de plus de 200, et des Révds Pères Dominicains, précédés de leur supérieur, le Révd. Père Charmont.

Une députation des Révds Frères des Ecoles Chrétiennes de Montréal, et du Révd Père Delâtre, missionnaire d'Afrique.

Les évêques, au nombre de six, précédaient Sa Grandeur Mgr. Laflèche en habit pontifical, puis venait le corps de l'évêque de St. Hyacinthe, porté à face découverte par douze membres de la société St. Joseph, selon le désir exprimé par Sa Grandeur quelque temps avant sa mort.

Une garde d'honneur avait été organisée par les pompiers de la ville de St. Hyacinthe, en grand costume.

A la suite du corps venaient les parents du défunt, parmi lesquels on remarquait Basile Larocque, écrivain, M. D., qui a donné ses soins les plus dévoués à l'illustre évêque durant ses derniers jours; Godfroid Larocque, écrivain, maire de Chambly; Henri Larocque, écrivain, maire de St. Jean, tous trois frères de l'évêque; puis venaient les Drs. Gédéon Larocque, H. Larocque et MM. Hector Larocque, Charles Larocque, J. Gravel, Louis St. Germain et J. T. Boivin.

Parmi les citoyens distingués, on remarquait les Hons. Juges Sicotte, Chagnon, le Magis. rat stipendiaire du district de St. Hyacinthe, les shérifs Leblanc, de Montréal, Nolin, de St. Jean, et Taché de cette ville.

Le Conseil de l'Instruction Publique, dont feu Mgr. Larocque faisait partie, était représenté par M. le Dr. Giard, surintendant de ce bureau, MM. les Drs. Leclerc, de Montréal, Mignault, de St. Denis, et une foule d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms, à notre grand regret.

Le Parlement Provincial était représenté par l'Hon. M. Laframboise et MM. Gendron, Mathieu, Daigle, Marchand, Robert et Bachand.

Le Révd. M. A. Thibault, le curé de Chambly, le lieutenant-colonel de Salaberry et M. J. O. Dion, président de la société St. Jean-Baptiste et représentant de la *Minerve*, et autres dont les noms nous sont inconnus, ont assisté à cette grande démonstration funèbre.

Le service a été chanté par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, et l'oraison funèbre prononcée par Sa Grandeur Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke.

L'Absoute solennelle fut faite par Sa Grâce l'Archevêque, et nos Seigneurs les Evêques, Joseph Larocque, de Germainopolis et cousin de l'évêque défunt, Duhamel, d'Ottawa, Illy, de Portland, Fabre de Gratianopolis et coadjuteur de Mgr. de Montréal, firent les autres absoutes prescrites par le rituel romain.

Dans le sanctuaire on remarquait, outre les évêques déjà mentionnés, Nos Seigneurs de Guébriant et Capp, ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé de Québec, de Montréal, d'Ottawa, des Trois-Rivières et de Sherbrooke.

Des députations des diverses Congrégations Religieuses assistaient à la lugubre cérémonie, parmi lesquelles on remarquait les Dames de la Congrégation de St. Jean et de Sorel. Celles du St. Nom de Jésus d'Hochelega, et de l'Œuvre de la Miséricorde de Montréal.

Aussitôt après les dernières prières, le convoi prit la direction de l'Église de l'Hôpital général où fut déposée la dépouille mortelle de l'illustre Prélat dans un tombeau où reposent déjà sa chère mère et l'admirable sœur Thuot, 1ère Supérieure de cette Ste. Maison.

LE BEURRE ARTIFICIEL

Un savant chimiste (1), chargé il y a plusieurs années déjà, par le gouvernement, d'étudier la possibilité d'obtenir une substance propre à remplacer le beurre, pour l'usage de la marine et des classes peu aisées, voulut se rendre compte d'abord du mode de formation du lait chez la vache. Dans la ferme de Vincennes, il mit à la diète plusieurs vaches laitières, qui ne tardèrent pas à éprouver une diminution de poids considérable; elles fournissaient des quantités décroissantes de lait; mais, fait remarquable, ce lait contenait toujours la même proportion de beurre. D'où pouvait donc provenir tout ce beurre? M. Mège-Mouriès reconnut qu'il était produit par la graisse même de l'animal, « qui, étant résorbée et entraînée dans la circulation, se dépouillait de sa stéarine par la combustion respiratoire, et fournissait son oléo-margarine aux mamelles, où, sous l'influence de la pepsine mammaire, elle était transformée en oléo-margarine butyreuse, c'est-à-dire en beurre. » Le savant s'appliqua immédiatement à imiter la nature. Il imagina d'employer de la graisse de bœuf à la fabrication d'un beurre artificiel. Nous ne connaissons point son procédé, mais nous supposons qu'il a dû lui suffire de séparer la stéarine du suif, formé, comme on le sait, de cette substance unie à de l'oléine et à de la marga-

(1) M. Mège-Mouriès.

rine: on doit obtenir ainsi de l'oléo-margarine, substance qui, au point de vue de la composition chimique, a les plus grandes analogies avec le beurre naturel.

Le beurre artificiel se fabrique aujourd'hui très-abondamment, non-seulement en France, mais en Angleterre, aux Etats-Unis, etc. On commence par faire fondre du suif de belle qualité, et débarrassé des membranes animales qui le souillent. Après l'avoir ainsi convenablement épuré par la fusion et par son mélange avec une petite quantité de chlorure de calcium, on l'enveloppe dans des toiles et on le soumet à l'action d'une forte presse hydraulique à la température de 25 degrés. La graisse se partage ainsi en deux parties: l'une qui est la stéarine, qui représente 40 à 50 pour 100 du poids de la matière, et qui est employée, comme on le sait, à la fabrication des bougies; l'autre est de l'oléo-margarine liquide, qui se fige par le refroidissement. L'oléo-margarine, mise dans une barratte avec 50 litres de lait de vache et 50 kilogrammes d'eau par 100 kilogrammes de la première substance, est soumise à une agitation violente. On ajoute un peu de rocou pour avoir une coloration, et en deux heures de temps on a obtenu successivement une crème épaisse analogue à celle du lait, puis un beurre d'un très-bel aspect, mais qui malheureusement conserve, jusqu'à ce jour, un goût qui trahit son origine. Malgré cet inconvénient, le beurre artificiel peut être employé pour la cuisine, la cuisson des légumes, etc. Il coûte moitié moins cher que le beurre naturel, et contient beaucoup moins de matières animales propres à le rancir. Il est précieux pour l'approvisionnement des navires destinés à de longs voyages.

TABLETTES LOCALES

On lit dans l'*Echo du Canada* de Fall River: Nos Canadiens, qui sont partis pour Manitoba il y a quelques semaines passées, ont écrit à leurs familles demeurées à Fall River: Nos amis semblent être très-satisfaits de leur voyage, et ils espèrent réaliser à Manitoba tous les rêves de bonheur et de prospérité qu'ils ont faits pour l'avenir de leurs familles. Ils parlent en termes très-élogieux de cette province, et nul doute que cela en décidera plusieurs autres à aller s'y établir.

Nous voyons avec plaisir ce mouvement de colonisation à Manitoba. Nous espérons qu'il grandira, et que nos Canadiens des Etats-Unis se prévaudront des avantages qui y sont offerts, avant que les Mennonites n'aient entièrement accaparé les terres fertiles de cette contrée.

Les sauvages iroquois de Caughnawaga ont fait graver artistiquement sur une feuille d'écorce de bouleau, une adresse à Sa Majesté la Reine Victoria, l'invitant à honorer de sa présence une partie de chose entre les Peaux-Rouges et les Visages Pâles, qui aura lieu en Irlande ou en Ecosse. Le jeu de la crosse se rattache à un épisode intéressant de l'histoire du Canada. Le 4 juillet 1763, l'anniversaire de la naissance du Roi George, Pontiac, chef de la tribu des Outaouais, fit massacrer les soldats du 55e et du 80e régiment de ligne au Fort Michellimakinac.

Une partie de crosse jouée devant le fort fut la ruse à laquelle recourut le grand chef pour détourner l'attention des soldats anglais et les livrer aux coups de ses guerriers. Les Iroquois et les Sauvages de Sénéca, seuls refusèrent d'aider Pontiac dans ce guet-à-pens.

La propriété littéraire en Angleterre, même pour les écrivains nationaux, n'est entourée d'aucune garantie sérieuse. Quant aux écrivains étrangers, l'élasticité des lois et des règlements qui reconnaissent l'adaptation, c'est-à-dire l'imitation servile d'une œuvre étrangère, souvent même sa simple traduction avec quelques changements sans importance, les constitue à l'état de *vols* chaque fois qu'une de leurs œuvres est présentée au public anglais. Une société vient de se former qui, plus soucieuse de l'honneur de l'Angleterre, a résolu de poursuivre l'idée de la constitution d'une propriété littéraire afin de garantir les droits des écrivains nationaux et de délivrer les auteurs étrangers de la lépre de l'adaptation. La société se propose donc d'assimiler le droit de représenter sur un théâtre à celui de publier dans un journal ou chez un libraire; d'assimiler le droit de traduire à celui de publier, ce qui revient à assurer les mêmes conditions de

propriété à l'auteur étranger et à l'écrivain national; d'augmenter le temps de durée de la propriété et de supprimer certaines formalités gênantes et dispendieuses auxquelles doit se soumettre l'auteur étranger désireux de sauvegarder ses droits. Le président de la nouvelle société est lord Lytton, le fils du célèbre littérateur anglais.

Une dépêche nous annonce que la Chambre des Communes d'Angleterre a adopté le bill des droits d'auteur pour le Canada.

LA PECHE DU REQUIN DANS LES MERS POLAIRES

La pêche du requin sur la côte russe de Mourmansk, qui avait été depuis longtemps abandonnée, vient d'être entreprise de nouveau et constitue en ce moment une industrie importante. Cette pêche se fait dans les baies de Tiriberska, de Kola et d'Ourou, dans la presqu'île de Kola (Laponie), par les habitants de la ville de Kola et par des immigrants qui sont venus s'y fixer dans ce but. Les requins qui abondent dans ces baies appartiennent aux deux espèces *Scymnus borealis* et *Selache maxima*, ces derniers atteignent souvent une longueur de six mètres et au-delà. On les tue au moyen de harpons, mais il n'y a que les Finnois et les Norvégiens qui s'occupent de la pêche du *Selache maxima*; les Russes ne le poursuivent pas parce que l'espèce ne s'approche pas de la côte, et que la chasse est dangereuse en barque sur la haute mer.

Les requins recherchent de préférence les endroits où différents courants viennent se joindre, là on peut les rencontrer en grand nombre, quoique quelques naturalistes aient mis ce fait en doute.

Cependant beaucoup de navigateurs polaires ont vu des bandes entières de ces monstres marins nager autour des navires et guetter toute proie qui peut tomber à l'eau. Souvent les bateaux de pêche se trouvent entourés d'une centaine et plus de ces animaux voraces.

Les Russes ont appris cette pêche des Norvégiens, qui vont chasser les requins à 150 et même 250 kilomètres de la côte, par des profondeurs de 250 à 300 brasses. Sur la côte norvégienne voisine, cette pêche se fait avec des bateaux de 20 à 30 tonneaux. Chaque bateau est monté par cinq à six hommes, et il arrive fréquemment à l'équipage de retirer de 100 à 200 kilogrammes d'huile d'un seul requin. Sur la côte de Norvège, mais plus au sud, on pêche aussi d'autres espèces de requins, tels que le *Squalus spinax* et le *Squalus acanthius*.

Il y a à peu près quarante ans qu'un certain Paschine fut subventionné par le gouvernement russe pour s'occuper spécialement de la pêche du requin. Plus tard l'exploitation fut faite négligemment. Ce ne fut qu'en 1851 qu'on l'organisa d'une façon régulière, grâce à un certain Suls, immigrant norvégien. Dans l'automne de cette année Suls commença sa chasse dans la baie de Tiriberska, en y jetant d'abord des débris de cuisine, de l'engrais et jusqu'à des excréments. Ces appâts suffirent pour attirer immédiatement des milliers de requins. On leur jeta alors de gros hameçons attachés à des chaînes et amorcés de morceaux de viande de veaux marins ou de charognes quelconques, qui furent avidement avalés; on n'avait plus qu'à les hisser sur les ponts des bateaux et à les tuer à coups de lance. Pendant un certain temps l'entreprise de Suls eut un grand succès; mais il trouva des jaloux qui le dépouillèrent et coulèrent son navire. Dans la suite, il ne put jamais réunir un capital suffisant pour reprendre des entreprises aussi lucratives.

Encouragés par l'exemple de Suls, les habitants de Kola se mirent à exploiter cette industrie; il leur arrive souvent en hiver, lorsque la baie est en partie recou-

